

QUAI DES BRUMES

MARS 2015

SNAD-CGT NORMANDIE

SOMMAIRE

- P.2 ⇒ EDITO
- P.3 ⇒ BREVES DE DOUANE
- P.4 ⇒ DOR DU HAVRE
- P.5 ⇒ LES MARINS
- P.6 ⇒ POINTS CDAS et CHSCT
- P.7 ⇒ BREVE DE CRISE
- P.8 ⇒ BREVE INTERPRO
- P.9 ⇒ POINT CULTURE
- P.10 ⇒ UN PEU D'HUMOUR
- P.11 ⇒ CONTACTS ET AGENDA
- P.12 ⇒ BULLETIN D'ADHESION

EDITO :

Secrétaire de la section du Havre pendant plus de quatre ans, toujours prête à participer aux tâches militantes, des plus ingrates aux plus valorisantes, Manuela chez toi, la lutte des classes n'est pas qu'un vague concept.

Ton souci systématique de l'intérêt général et de l'équité ne t'a jamais fait défaut. Très compétente et travailleuse acharnée, ton départ pour Paris nous laisse quelque peu orphelins. Qui mieux que toi pour représenter les idées et les valeurs de la CGT ?

N'appréciant que très peu les louanges, tu préféreras sans doute que nous terminions cet édito en incitant vivement les agents de toute la DI de Rouen à participer le 24 mars prochain à la grande manifestation parisienne.

Nous ne passerons pas sous les fourches caudines du PSD, la victoire ne peut être atteinte que dans l'union de tous les agents et de toutes les organisations syndicales. Et ce, malgré la signature de l'accompagnement social par 3 OS (CFDT, USD FO, UNSA) émanant pourtant de l'application du PSD.

Le SNAD CGT privilégie ainsi, dans l'intérêt des douaniers, de mettre en sourdine les divergences afin de s'atteler, en intersyndicale, à abattre le Plan Sans Douanier.

Douaniers de tous grades, faisons de cette manifestation du 24 mars 2015 une réussite qui fera éclore des perspectives d'une douane au service des citoyens.

FG

BREVES DE DOUANE

MANIFESTATION DU 24 MARS:

La grande journée du 24 mars 2015 approche à grand pas. Nous vous invitons ainsi à participer, nombreux, à ce grand rendez-vous anti-PSD sur Paris où une multitude de cars ont été affrétés partout en France. Afin de faciliter la tâche des organisateurs, nous vous demandons de vous signaler dans les plus brefs délais auprès des référents locaux :

- Le Havre : Bénillan Géraldine geraldine.benillan@douane.finances.gouv.fr
- Basse Normandie : Combes Maurice maurice.combes@douane.finances.gouv.fr
- Rouen : Coulibeuf Sébastien sebastien.coulibeuf@douane.finances.gouv.fr

FG

COUR DES COMPTES :

Un rapport de la cour des comptes a été présenté fin février concernant la Douane. Cette « expertise » de cette juridiction financière, en théorie, indépendante nous laisse néanmoins circonspects.

Alors que le conflit avec la DG persiste sur le dossier du PSD, ce rapport arrive, bien évidemment, à un moment opportun pour l'administration. La douane y est jugée « lente à s'adapter à l'évolution des fraudes et des trafics », mais qui est donc le responsable de cette situation si ce n'est la politique de suppressions d'emplois développée depuis plus de 10 ans .

Nous aurions pu leur donner une autre vision de l'avenir de la douane s'ils avaient daigné nous rencontrer, car force est de constater que seule l'administration a été approchée pour élaborer ce rapport.

Où est l'indépendance et l'impartialité de la cour des comptes ?

Répondons leur massivement dans la rue le 24 mars 2015 à Paris.

FG

MASSE :

Suite au passage des entreprises en charge de la rénovation globale de la cité du Havre, chaque occupant a reçu une date d'OPR (Opération Préalable à la Rénovation)

Avant toute OPR, assurez-vous que tous les corps de métiers aient achevé leur travail.

Nous vous conseillons fortement d'être présent dans votre logement lors de cette démarche.

Pour autant, si vous ne pouviez vous libérer, une personne de la Masse sera amenée à vous représenter (merci de vous faire connaître le plus rapidement possible).

C'est le moment de vous exprimer sur les anomalies relevées (ex : peinture qui cloque , couvrant partiellement la surface ou débordant sur les goulottes et interrupteurs ; trous non rebouchés ; fissures apparentes ; aérations des fenêtres montées à l'envers ; éclats sur l'émail des sanitaires neufs ; carrelage mal posé ; problèmes d'humidité...).

Tous les problèmes relevés permettront au maître d'œuvre SERO de faire intervenir les sociétés afin d'y remédier.

N'hésitez donc pas à mentionner toutes ces anomalies de la manière la plus exhaustive possible car des prestations de service ont été payées et doivent être finalisées à ce titre.

Bien entendu, les services de la Masse, en sous effectif, ne peuvent assurer un suivi journalier et une communication optimale.

Encore une fois, nous regrettons de pallier les manquements de l'Administration !

Les élu(e)s SNAD-CGT pour la Masse.

Voici un rapide panel non exhaustif des contradictions de l'administration :

PLAN D'ACTION N°1 DI ROUEN exercice 2015

Les résultats 2014 sur la DI de Rouen sont en nette baisse par rapport à 2013, tant en matière de saisies de stupéfiants, que de cigarettes et de contrefaçons.

Aucune explication n'est avancée, bien que nous ayons identifié les causes. Mais faute de dialogue social point de réponse.

DOR LE HAVRE

- Fiche d'action : Renseignement

Cette fiche encourage le renseignement à tous les niveaux. Quelle schizophrénie !!! Comment peut-on optimiser le renseignement tout en mettant en concurrence les services douaniers. Décidément l'administration n'est pas à une contradiction près.

- Fiche d'action : Attractivité économique du territoire

Contrairement à la fiche précédente, l'administration annonce clairement ses intentions : gagner des parts de marchés face à la concurrence des ports européens. Outre les termes utilisés (concurrence, client...), aux antipodes de ce que doit représenter le service public, il est inquiétant de constater que l'Union Européenne n'est plus un espace de coopération. Cette concurrence acharnée au sein de l'union, se fait au détriment du service dû aux citoyens et est matérialisée par une chute des contrôles des marchandises importées.

- Fiche d'action : Inexistante

Ce qui était la vitrine de la douane du Havre, est devenu un astre mort. D'ailleurs le DOR du Havre 2015 ne lui consacre même pas une fiche.

Il est vrai que ce n'est pas en remplaçant un SYCOSCAN performant par un vieux SMS que nous allons lutter efficacement contre la fraude. Ce « nouveau vieux SMS » est régulièrement en panne (la dernière d'une durée d'un mois : mi-février à mi-mars). Comment s'ajuster à de nouveaux vecteurs de fraude tout en réduisant nos capacités de contrôle, quand dans le même temps, la cour des comptes estime que notre administration est « lente à s'adapter à l'évolution des fraudes et des trafics ». Encore une fois la logique de l'austérité a primé.

Quelle bonne affaire pensez-vous, à tant vanter la concurrence, les responsables de cette gabegie dans une entreprise privée auraient déjà été évincés par des actionnaires peu scrupuleux. A bon entendeur ...

FG

« COUP DE TABAC SUR LES MARINS »

Messieurs Monsieur le Directeur Interrégional des Douanes de Rouen et Monsieur le Directeur de la Direction Régionale Gardes-Côtes Manche-Mer du Nord,

Les agents des BGC de Dunkerque et Cherbourg ont appris la mise en œuvre d'une nouvelle organisation du travail. Si tous les métiers de la Douane, dont la maritime, sont susceptibles d'évoluer il n'en demeure pas moins que la concertation est nécessaire et doit s'inscrire dans le temps. Ce qui se passe aujourd'hui n'en est hélas pas la démonstration tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme : nous nous permettrons 2 remarques. La première est que, Messieurs les Directeurs, vous aviez programmé un groupe de travail le 13 janvier concernant le PAE 2015. C'était là sans doute plus une simple information à l'attention des OS qu'un réel dialogue social (qui à notre sens n'existe qu'en CTL). Mais il se trouve que ce groupe de travail n'avait encore même pas été tenu, que le 09 janvier vous étiez à la BGC de Cherbourg pour y faire des annonces anxiogènes à plus d'un titre. La seconde remarque est que la directrice générale dans son message de vœux diffusé sur Aladin avait en effet fixé les grands axes de ce travail collectif qui seraient mis en place en 2015 notamment en indiquant « *qu'elle attachait du prix à ce que les services soient pleinement associés à leur propre évolution* ». On est loin de la réalité et beaucoup plus proche du « vœu pieux ».

Sur le fond : les agents et cadres des BGC et BSN ont soudainement appris des évolutions dans leur organisation du travail :

- une réduction de la taille des équipages à 8 agents,

- un nombre de missions en mer amoindri,

- une activité en mer répartie saisonnièrement et une volonté de faire baisser drastiquement les heures d'avance avec un lissage annuel de celles-ci.

Pour la BGC de Cherbourg vous annoncez en plus un effectif de référence diminué de 2 ETPT. Rien de plus facile que de maintenir un effectif réel à minima et ensuite d'ajuster à la baisse les Emplois de Référence ou autres ETPT : vieille méthode contre productive et purement budgétaire utilisée au cours des destructurations perpétuelles que nous connaissons depuis des années. Il en est ainsi de la disparition de 5 emplois « vacants » à la DRGC. La DG, en catimini, tente de répondre ainsi au Rapport de la COUR des COMPTES qui a évoqué ce sujet. Cette même Cour des Comptes et la Direction Générale auraient dû alors aussi évoquer l'impact négatif sur l'Action de l'Etat en Mer (AEM) dont la Douane maritime fait partie intégrante. Encore plus grave humainement, ce 09 janvier, pré-groupe de travail, vous annonciez sèchement au Secrétaire de la BGC de Cherbourg, la suppression de son poste (sans compter le même sort pour le poste de secrétaire de la BGC de Dunkerque). En cette époque d'austérité à tout-va et de rigueur budgétaire, nous avons bien perçu qu'une fois de plus la seule variable d'ajustement est l'emploi. Mais nous posons-nous la question de la charge de travail de gestion qui sera transférée auprès du cadre de la BGC ? Nous avons été en pleine négociation sur les conditions de travail et sans concertation aucune, vous décidez de supprimer cet emploi de secrétaire comme si cela n'allait apporter aucune incidence sur justement la réorganisation du travail de la BGC.

Comment comprendre la lettre du Conseil d'Administration, en date du 26 janvier 2015, Conseil d'Administration auquel vous avez dû participer et qui énonce que « *l'objet du CA a donc été d'examiner la proposition de méthode faite par le chef du BIC permettant de répondre à cet objectif : des groupes de travail mixtes DG/services déconcentrés seront mis en place et ce, afin de répondre au besoin, très majoritairement exprimé, d'implication des services déconcentrés dans les évolutions attendues de leurs métiers.* »

Nous sommes, une fois de plus, consternés de voir à quel point vous faites fi de la concertation avec les agents et les organisations syndicales. En effet, le problème est non pas le poste de secrétaire, non pas le nombre d'heures des agents des BSN et BGC mais bien le manque d'effectifs et ce qui en découle en terme de Sécurité et Conditions de Travail. Une réunion du CHS-CT est incontournable et nous nous y emploierons. Si le nombre d'agents était mieux pris en compte afin de remplir plus efficacement les missions de service public, nous n'en serions pas là, à faire des comptes d'apothicaire afin de savoir où nous pouvons supprimer tel ou tel emploi.

Quelle vision à long terme ? Quelle stratégie pour la Douane ? Aucune. Tout ceci est déplorable !

Les Secrétaires Régionaux et le Coordinateur Inter régional du SNAD-CGT de la DI de Rouen
Nadège Plaineau, Christelle Bertin, Sébastien Coulibeuf et Ludovic Hébert

POINT CDAS

Chers collègues,

Le 16 février 2015, les organisations syndicales se sont rendues à Rouen pour visionner les extraits des spectacles choisis par le CDAS (Comité Départemental de l'Action Sociale) pour le spectacle de Noël 2015.

14 spectacles nous ont été soumis, 2 étaient illisibles par le matériel de l'administration, plusieurs numéros de certains spectacles avaient été présentés chez Patrick Sébastien, un spectacle mettait en scène Tatayet ! ...

Le spectacle de nos enfants ne doit pas s'apparenter à un spectacle de cabaret et encore moins à ce que l'on voit à la télé le samedi soir !!!!

Pour la CGT, le choix n'a pas été facile ... Aucun spectacle ne pouvait satisfaire tous les enfants de notre Ministère. D'ailleurs, comment cela serait-il possible ? Depuis toujours, le spectacle de Noël regroupe des enfants en très bas âge jusqu'à environ 14 ans. Depuis de longues années, la CGT exprime sa désapprobation concernant la forme actuelle du Spectacle de Noël. Il est temps qu'elle soit entendue par la Délégation du CDAS et l'administration.

Au prochain CDAS, nous proposerons une nouvelle forme du Spectacle de Noël, en essayant de satisfaire, en premier lieu, tous les enfants.

La CGT reste, bien évidemment, à l'écoute des propositions de tous les parents.

Pour que chaque enfant bénéficie d'une action SOCIALE digne de ce nom, la CGT s'engage à être une vraie force de proposition.

Vos élues au CDAS.

POINT CHSCT

Chers collègues,

Suite aux élections professionnelles du 4 décembre 2015, les organisations syndicales représentées au CHSCT 76 (CGT - FO - Solidaires) se sont réunies le 26 février 2015 afin de nommer le futur secrétaire du CHST.

La CGT a été félicitée par les 2 autres OS pour le travail effectué sur le précédent mandat et littéralement encensée pour en effectuer un deuxième.

Bien évidemment, la CGT va reprendre ce poste pour 4 ans. Pas seulement parce que les autres OS le demande mais surtout parce qu'en tant que première organisation syndicale dans le département, nous avons toute latitude pour briguer ce poste et sommes fiers de représenter dignement le personnel.

La CGT continuera donc à être le garant de la Sécurité, de la Santé et des Conditions de Travail de chaque douanier dans l'Interregion de Rouen.

La CGT a dorénavant 3 douanières pour vous représenter :

- Marie GUIBERT pour les Douanes OP/OC de Rouen
- Stéphanie QUINTARD pour toutes les brigades de Surveillance
- Christelle BERTIN pour les Douanes OP/CO du Havre

N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER !

CB

BREVE DE CRISE

POUVOIR D'ACHAT : VENDEZ VOS JOURS DE CET !!!!!

(ET PAS VOTRE ÂME C'EST DÉJÀ FAIT.. !)

Tout en silence et discrétion, la monétisation des jours de CET continue de plus belle et c'est encore le cas en 2015. Depuis de nombreuses années les fonctionnaires ont été et seront en grève et dans la rue par centaines de milliers pour revendiquer une augmentation légitime du pouvoir d'achat. Ils sont le fer de lance des salariés du public comme ceux du privé car cette revendication est la priorité des français. Ce gouvernement, d'une manière plus policée mais tout aussi perverse que les précédents, grand communicant médiatique, n'a rien entendu et continue dans sa ligne sociale-libérale. Il n'est pas loin le temps où le Président du Gouvernement, ou le Premier Ministre de la République, on ne sait plus trop, bref Nicolas SARKOZY, avait apporté sa réponse toute personnelle aux justes revendications de la grande majorité des français. Son leitmotiv récurrent et réchauffé de l'époque nous est encore resservi, décliné et commenté : c'est la faute aux 35 heures ... !!! Et la Loi MACRON qui vient s'ajouter à tout cela en confirmant le « travailler plus pour gagner plus » de SARKOZY qui est la continuité de la « fracture sociale » d'un autre pas trop lointain prédécesseur. Faute d'accord entre les OS et les patrons, ce gouvernement veut prochainement s'attaquer aux 35 heures et aller dans le sens d'un MEDEF à la rancœur tenace et qui veut absolument démanteler cet acquis social en le flexibilisant au maximum mais sans avoir le courage de l'abroger : une grande majorité de français y tient (sauf certains peut-être qui le bradent maintenant : que n'avaient-ils refusé d'en bénéficier à l'époque même par principe ??). Un jour, même les acquis de 1936 et ceux de 1944 des "Jours Heureux" du Conseil National de la Résistance, seront sur la sellette tant que le ringardisme revanchard sera au pouvoir. N'oublions pas que tous les soit-disant privilèges des fonctionnaires sont en réalité le patrimoine social de ceux qui n'ont rien d'autres et qu'il a été gagné de haute lutte. Défendons notre patrimoine !!

Eh bien, cela continue, en catimini et par ceux-là même qui ont mis en place les 35 heures (Martine AUBRY) : Comment augmenter son pouvoir d'achat en vendant ce qui vous appartient déjà. Chapeau l'artiste.....car cela fonctionne. Comme c'est la faute aux maudites 35 heures, on va pouvoir monétiser ses jours ARTT pour les fonctionnaires, on va pouvoir débloquer l'épargne salariale d'entreprise pour les salariés du privé..... Ainsi le Gouvernement continue de nous expliquer qu'il nous autorise à vendre ce qui nous appartient déjà et il arrive à nous faire croire que c'est une avancée sociale et salariale. C'est fort quand même. Alors, comme certains l'ont déjà fait, on va pouvoir vendre, se vendre.....avec l'intime conviction que c'est grâce à ce gouvernement que le pouvoir d'achat augmente. En plus, et c'est génial, cette magie de la communication peut se multiplier à l'infini : vous n'avez pas assez de sous, eh bien en plus de vos jours ARTT, vendez votre voiture, votre maison, votre force de travail..... bradez votre patrimoine.....c'est bon pour la croissance.....avec une petite limite cependant pour ceux qui voudraient aussi vendre leur âme et qui ne l'ont plus : cherchez bien, elle est déjà dans votre porte-monnaie !!!

Vive les 35 heures pour tous, sans exception, sans flexibilité !!

MC



TOUT EST POSSIBLE LORSQUE L'ON COMBAT !

La décision du tribunal de commerce de CAEN était très attendue. Après un an de combat, 344 jours de surveillance citoyenne, le tribunal de commerce a rendu une ordonnance exemplaire. Il a su prendre en compte l'ensemble des éléments de la situation et pas seulement une vision comptable et financière.

Après une liquidation judiciaire, une surveillance d'usine, la remise en route de l'outil productif, la vente de la production ; décision sans précédent dans ces conditions : un juge décide d'attribuer une marque à un repreneur. Souvenons-nous que l'entreprise il y a quelques mois encore, était condamnée tout simplement à disparaître. Aujourd'hui et selon toute vraisemblance le redémarrage de l'activité reprendra au premier semestre de l'année 2015.

Après l'euphorie de la décision du 24 novembre, il nous faut analyser la situation. Le chemin est encore long avant de réussir, là où personne n'avait jamais réussi.

Il reste maintenant à écrire la deuxième partie de cette héroïque épopée, celle qui permettra, souhaitons-le, un redémarrage rapide de l'activité afin que le plus grand nombre de ces ex salarié-e-s puisse retrouver leur emploi.

Pour ce faire, trois étapes doivent se concrétiser :

-**dans un premier temps** c'est l'immatriculation définitive de l'entreprise qui devrait intervenir avant la fin du mois.

-**Après cette immatriculation**, Monsieur VIANA annoncera officiellement le lancement de l'actionnariat participatif ;

-**Il faut aussi trouver** dans les meilleurs délais le site qui le permettra la réindustrialisation.

Une fois ces trois conditions réunies les ex-salariés, Monsieur VIANA et l'organisation syndicale CGT auront réussi l'incroyable exploit de faire redémarrer l'entreprise JEANNETTE que tous les anciens acteurs du dossier avaient prématurément condamnée.

NP



DISCOUNT – Gaspillage alimentaire et...humain

Ce film nous plonge dans la vie d'un supermarché « discount ». Le quotidien des employés, corvéables à merci, est partagé avec réalisme et sincérité. À l'écran, plusieurs faits-divers, touchant le monde de la grande distribution sont compilés : gâchis des aliments jetés et javellisés, bons de réduction récupérés, passages en caisse chronométrés.

On y découvre une galerie de personnages attachants, mais non dénués de défauts : des employés indociles, une gérante sans cœur enfermée dans une vie qu'elle subit, des chargés de sécurité sans scrupules.

Ces employés vont résister à leur façon à l'arrivée des caisses automatiques. Ces dernières condamnent leur emploi, dans une course effrénée à la rentabilité. Ils décident de détourner et de revendre dans un magasin éphémère des produits presque périmés, pour gagner par leurs propres moyens, leurs primes de licenciement. La formule, d'abord gagnante, n'est évidemment pas sans risque et ne tarde pas à mettre la bande en difficulté.

Une vraie comédie sociale française ! Chaleureuse, populaire, entre énergie du désespoir et humour de la résistance !

À travers ces portraits, le jeune réalisateur Louis-Julien PETIT, raconte la France d'aujourd'hui : celle du ras-le-bol du surendettement, de la précarité de l'emploi ou du logement.

Aujourd'hui des grosses fortunes, il y en a dans la banque, dans l'industrie mais aussi dans la grande distribution. À noter que parmi les 100 plus grandes fortunes Françaises, on retrouve 7 acteurs de la grande distribution !

La grande distribution n'a pas cassé les prix, mais elle ne cesse de détruire des emplois. Elle a dénaturé le tissu social des communes. Elle a ruiné un grand nombre de producteurs...

Ce qui est sûr, c'est qu'après avoir visionné ce film, vous ne ferez plus vos courses comme avant...

MG

HUMOUR NOIR



Quino

CONTACTS ET AGENDA

LES ELUS SNAD-CGT DI DE ROUEN :

SECRE. REG. : Bertin Christelle, ,le Havre port 09.70.27.42.29

Le Havre

SECRE. REG. : Plaineau Nadège BSE Cherbourg 09.70.27.44.90

Caen

SECRE. REG. : Coulibeuf Sebastien BSE Dieppe 09 70 27 40 60

Rouen

MASSE :
Damar Sandrine, ICS,le Havre 02195126
Lebras Anne, laboratoire,le Havre 0235192896
Meheut Matthias, ICS,le Havre 02195126
Lallier Anne-Sophie 0970274507

CHS Seine maritime :
Bertin Christelle, ,le Havre port 09.70.27.42.29
Guibert Marie, le havre port
Quintard Stéphanie, BSEC,le Havre 09.70.27.40.99

CHS Basse normandie : Taillandier Claudia BSI Caen 0970274492

CDAS : Benillan Geraldine, CREPS, le Havre

CAPI B :
CP : Killian Denis BSE Cherbourg 09.70.27.44.90
C1 : Hebert Ludovic, EAT le Havre, 09.70.27.43.64

CAPC B : Hebert Ludovic, EAT,le Havre 09.70.27.43.64

CAPI C :
ACP1 : Dona Manuela
Dufour Patricia (suppléante) Havre port 09.70.27.41.74
ACP2 : Gregoire Francis, BSEC,le Havre 09.70.27.40.99
Quintard Stéphanie (suppléante) BSEC,le Havre 09.70.27.40.99

CTPS DI :
Dona Manuela
Coulibeuf Sebastien BSEP Dieppe 09 70 27 40 60
Killian Denis (suppléant) BSE Cherbourg 09.70.27.44.90
Hebert Ludovic (suppléant) EAT,le Havre 09.70.27.43.64

AGENDA :

24 mars 2015 : grande manifestation parisienne

LIENS INTERNET :

SNAD-CGT : <http://www.snad.cgt.fr/>

UL CGT LE HAVRE : <http://ulcgtlehavre.hautetfort.com/>

AVIS AUX LECTEURS :

Nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions et remarques :
snad-cgt-le-havre@douane.finances.gouv.fr

BULLETIN D'ADHESION 2012

NOM :

PRENOM :

Branche OP/CO-AG-SURV (Barrer les mentions inutiles)

Année d'entrée dans l'administration :

Indice :

Résidence administrative :

Adresse personnelle :

Grade :

Indice :

Fait à :

Le

Bulletin à adresser à un responsable de la CGT